



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E172049

VALABLE JUSQU'AU 18/06/2024

ÉDITÉ LE 31/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2005

Forme juridique : SACA

Capital : 698 555 072

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 55204695502387

Siret : 552 046 955 02387

Code NACE : 3530Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62 155 128

Assurance Responsabilité Civile :

XL INSURANCE FR 00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Raison sociale : ENGIE ENERGIE SERVICES - AUVERGNE (AGENCE)

Z.I. LE BRÉZET

16 RUE PIERRE BOULANGER

63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

Téléphone : 04 73 34 64 84

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : fabrice.aubessard@engie.com

Responsabilité légale :

FREBILLOT STÉPHANE DIRECTEUR D'AGENCE

Effectif moyen : 201

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	27/04/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	19/06/2020
5223	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²	19/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.